



Délibération N°2-10/01/2020

Nombre de Délégués :

En exercice	120
Présents	62
Votants	65

Objet : Budget primitif 2020 du budget SPIC « Périgord Noir Environnement »

L'an deux mille vingt, le dix janvier, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jean-Pierre DUBOIS, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 15/12/2019*

Etaient présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD NOIR :

BEYNAC ET CAZENAC : M. Alain PASSERIEUX,
LA ROQUE GAGEAC : M. Bernard PICHENOT, M. Jérôme PEYRAT,
MARCILLAC ST QUENTIN : Mme Nicole LALANDE, M. Daniel VEYRET,
MAROUAY : Mme Sylvie JESINGHAUS, M. Didier DELIBIE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE,
ST ANDRE D'ALLAS : M. J-Jacques ALBIE, M. Dominique. THIBART,
ST VINCENT DE COSSE :
ST VINCENT LE PALUEL : Mme Christine DANGREMONT,
STE NATHALENE : M. Dominique CHEYROU,
SARLAT LA CANEDA : Mme Marlies CABANEL,
TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI,
VEZAC : M. Alain BOYER, M. Christian ROBLES,
VITRAC : M. Eric GAUTHIER,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FENELON :

ARCHIGNAC : M. Joël PARKITNY,
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Claude JOINEL,
CARLUX : Mme M-Laure FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE,
CARSAC AILLAC :
CAZOULES : M. Gérard VIELLE,
JAYAC :
ORLIAGUET :
PAULIN : M. Alain PERIQUOI,
PEYRILLAC ET MILLAC : M. Ghislain FOURREAUX,
PRATS DE CARLUX : Mme Héroïse MARADENE,
ST CREPIN ET CARLUCET : Mme Magalie LOPEZ,
ST GENIES :
ST JULIEN DE LAMPON :
STE MONDANE : M. Eric BOURDET,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SIMEYROLS :
VEYRIGNAC : M. Cyril BREAU, Mme Claude DENIS,

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le :

AR PREFECTURE

024-252402284-20200110-D210012020-DE
Regu le 15/01/2020

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE DOMME VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC : M. Cyril VIELESCOT,

CASTELNAUD LA CHAPELLE : M. J-Pierre NADAL, Mme Marie-Françoise ROUBERGUE,

CENAC ET ST JULIEN : M. Jean-Luc BRUGUES, Mme Huguette ROBISSOUT,

DAGLAN :

DOMME : M. Francis COUSIN,

FLORIMONT GAUMIER :

GROLEJAC :

NABIRAT : Mme Christiane DESMOULINS,

ST AUBIN DE NABIRAT : M. Christian GARRIGOU, M. Antoine VAN HUSSEN,

ST CYBRANET : M. Georges VIDAL, M. Hervé MALAURIE,

ST LAURENT LA VALLEE :

ST POMPON :

ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE, Mme Isabelle ROUSSEAU,

VEYRINES DE DOMME : M. Jean-Pascal FARINA,

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

FANLAC : M. Christian MESPOULEDE,

LA CHAPELLE AUBAREIL :

LES EYZIES : M. Marcel POIRIER, Mme Amandine DALBAVIE,

LES FARGES :

MONTIGNAC : Mme Marie HIAUT,

PEYZAC LE MOUSTIER :

COLY- ST AMAND : M. Vincent GEOFFROID, M. J-Pierre PACAUD,

ST LEON SUR VEZERE : M. David LESPINASSE,

SERGEAC : Mme Michèle VALETTE,

THONAC :

VALOJOUXX : M. Philippe BASTIDE, Mme Odile ROUX,

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DORDOGNE ET FORET BESSEDE :

ALLAS LES MINES : M. Yves GAROUTY, M. Julien ULDRY,

BEZENAC : M. Hervé CARVES, M. Alain FREREBEAU,

MEYRALS : Mme Jacqueline JOUANEL, M. Philippe DAURY,

Excusés :

ST GENIES : M. Michel LAJUGIE

AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP, M. David GOURVAT, M. M. Michel DENECHÉAU, M. Henri GALINAT,

FLORIMONT GAUMIER : Monsieur Mathias LUCAS

SIMEYROLS : M. Vincent FLAQUIERE

ST VINCENT DE COSSE : M. Georges De MEYERE,

Procurations :

CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN donne pouvoir à M. Jean-Claude JOINEL

PEYRILLAC ET MILLAC : Mme Denise ARNOULT donne pouvoir à Ghislain FOURREAUX,

DOMME : M. J-Claude CASSAGNOLE donne pouvoir à M. Francis COUSIN

Mme Marlies CABANEL a été élue secrétaire de séance.

.....

AR PREFECTURE

024-252402284-20200110-D210012020-DE
Regu le 15/01/2020

Monsieur le Président donne lecture du Budget Primitif relatif au Budget SPIC « Périgord Noir Environnement », de l'exercice 2020, chapitre par chapitre, ainsi que des pièces annexes s'y rapportant, à l'exception du report des restes à réaliser de l'exercice précédent, du report des excédents, des déficits et des affectations des résultats, inconnus à ce jour.

Ceci exposé,

Vu l'avis du Bureau Syndical, réuni en date du 07/01/2020,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Adopte** le budget primitif relatif au Budget SPIC « Périgord Noir Environnement » pour l'exercice 2020, chapitre par chapitre, ainsi que les pièces annexes, qui se présentent ainsi :

INVESTISSEMENT

Dépenses : 380 000.00 €

Recettes : 380 000.00 €

EXPLOITATION

Dépenses : 785 000.00 €

Recettes : 785 000.00 €

- **Dit** que le report des restes à réaliser de l'exercice 2019, le report des excédents et des déficits et les affectations des résultats s'effectueront lors du budget supplémentaire, consécutivement au compte administratif 2019.

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,

Marcillac St Quentin, le 10 janvier 2020

Le Président,
Jean-Pierre DUBOIS




AR PREFECTURE

024-252402284-20200110-D210012020-DE
Regu le 15/01/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

25240228400050

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SICTOM DU PERIGORD NOIR**

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

**SERVICE PUBLIC LOCAL
SICTOM DU PERIGORD NOIR**

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : SPIC PERIGORD NOIR ENVIRONNEMENT

ANNEE 2020

AR PREFECTURE

024-252402284-20200110-D210012020-DE
Regu le 15/01/2020

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	785 000,00	785 000,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	785 000,00	785 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	380 000,00	380 000,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	380 000,00	380 000,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 165 000,00	1 165 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	333 397,68	0,00	349 100,00	349 100,00	349 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	220 000,00	0,00	222 000,00	222 000,00	222 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses de gestion des services		553 397,68	0,00	574 100,00	574 100,00	574 100,00
66	Charges financières	2 349,87	0,00	1 394,02	1 394,02	1 394,02
67	Charges exceptionnelles	36 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			3 110,34	3 110,34	3 110,34
Total des dépenses réelles d'exploitation		591 747,55	0,00	616 604,36	616 604,36	616 604,36
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	165 252,45		168 395,64	168 395,64	168 395,64
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		165 252,45		168 395,64	168 395,64	168 395,64
TOTAL		757 000,00	0,00	785 000,00	785 000,00	785 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 785 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	660 723,69	0,00	701 142,00	701 142,00	701 142,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		670 723,69	0,00	711 142,00	711 142,00	711 142,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 617,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		678 340,69	0,00	721 142,00	721 142,00	721 142,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	63 858,00		63 858,00	63 858,00	63 858,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		63 858,00		63 858,00	63 858,00	63 858,00
TOTAL		742 198,69	0,00	785 000,00	785 000,00	785 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 785 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	104 537,64
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	264 391,94	0,00	213 000,00	213 000,00	213 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	78 449,55	78 449,55	78 449,55
Total des dépenses d'équipement		264 391,94	0,00	291 449,55	291 449,55	291 449,55
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	23 758,73	0,00	24 692,45	24 692,45	24 692,45
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		26 758,73	0,00	24 692,45	24 692,45	24 692,45
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		291 150,67	0,00	316 142,00	316 142,00	316 142,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	63 858,00		63 858,00	63 858,00	63 858,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		63 858,00		63 858,00	63 858,00	63 858,00
TOTAL		355 008,67	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

380 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	206 604,36	206 604,36	206 604,36
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	211 604,36	211 604,36	211 604,36
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	211 604,36	211 604,36	211 604,36
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	165 252,45		168 395,64	168 395,64	168 395,64
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		165 252,45		168 395,64	168 395,64	168 395,64
TOTAL		165 252,45	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

380 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

104 537,64

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	349 100,00		349 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	222 000,00		222 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00		3 000,00
66	Charges financières	1 394,02	0,00	1 394,02
67	Charges exceptionnelles	38 000,00	0,00	38 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	168 395,64	168 395,64
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 110,34		3 110,34
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	616 604,36	168 395,64	785 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	785 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	63 858,00	63 858,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	24 692,45	0,00	24 692,45
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	213 000,00	0,00	213 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	78 449,55	0,00	78 449,55
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	316 142,00	63 858,00	380 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	380 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	701 142,00		701 142,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	63 858,00	73 858,00
Recettes d'exploitation - Total		721 142,00	63 858,00	785 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 785 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	206 604,36	0,00	206 604,36
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	5 000,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		168 395,64	168 395,64
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		211 604,36	168 395,64	380 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 380 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	333 397,68	349 100,00	349 100,00
6037	Variation des stocks de marchandises et de terrains nus	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60611	Eau	500,00	550,00	550,00
60612	EDF	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60631	Fournitures d'entretien (dont réparations atelier mécanique)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60632	Petit matériel	600,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	300,00	300,00	300,00
6064	Fournitures administratives	400,00	400,00	400,00
6066	Carburants	75 000,00	63 000,00	63 000,00
6068	Autres matières et fournitures (dont co-produits)	77 897,68	100 000,00	100 000,00
607	Achats de marchandises (sacs, bacs, bornes)	10 000,00	3 000,00	3 000,00
611	Sous-traitance générale	107 000,00	120 000,00	120 000,00
6135	Locations mobilières	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Matériel roulant	5 300,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	600,00	450,00	450,00
6161	Multirisques	6 500,00	4 000,00	4 000,00
6168	Autres	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	400,00	400,00	400,00
6231	Annonces et insertions	2 400,00	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 500,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(dont taxe à l'essieu)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	220 000,00	222 000,00	222 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	220 000,00	222 000,00	222 000,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes		3 000,00	3 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		553 397,68	574 100,00	574 100,00
66	Charges financières (b)(8)	2 349,87	1 394,02	1 394,02
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 912,69	1 978,97	1 978,97
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-562,82	-584,95	-584,95
67	Charges exceptionnelles (c)	36 000,00	38 000,00	38 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36 000,00	36 000,00	36 000,00
678	Autres charges exceptionnelles		2 000,00	2 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)		3 110,34	3 110,34
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		591 747,55	616 604,36	616 604,36
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	165 252,45	168 395,64	168 395,64
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	165 252,45	168 395,64	168 395,64
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		165 252,45	168 395,64	168 395,64
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		165 252,45	168 395,64	168 395,64
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		757 000,00	785 000,00	785 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

	+
RESTES A REALISER 2019 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	785 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	607,93
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 192,88
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-584,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

D4-1-1-000

AR PREFECTURE

024-252402284-20200110-D210012020-DE

Regu le 15/01/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6037	Variation des stocks de marchandises et de terrains nus	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	660 723,69	701 142,00	701 142,00
7013	Vente de produits	62 500,00	75 000,00	75 000,00
706811	Compostage des boues de STEP	270 000,00	255 142,00	255 142,00
70682	Prestation transport pour B Général	88 000,00	80 000,00	80 000,00
70684	Prestations diverses du SPIC	188 000,00	240 000,00	240 000,00
70685	VERRE Collecte et traitement	3 700,00	4 000,00	4 000,00
70686	Marché HOPITAL DE SARLAT	40 000,00	40 000,00	40 000,00
707	Ventes de marchandises	8 523,69	7 000,00	7 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		670 723,69	711 142,00	711 142,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	7 617,00	10 000,00	10 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 617,00	5 000,00	5 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		5 000,00	5 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		678 340,69	721 142,00	721 142,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	63 858,00	63 858,00	63 858,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	63 858,00	63 858,00	63 858,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat.		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		63 858,00	63 858,00	63 858,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		742 198,69	785 000,00	785 000,00

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	785 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières

de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	264 391,94	213 000,00	213 000,00
2138	Autres constructions	72 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel (dont caissons)	42 391,94	25 000,00	25 000,00
2182	Matériel de transport (dont remise en état)	150 000,00	188 000,00	188 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		78 449,55	78 449,55
2313	Constructions		78 449,55	78 449,55
Total des dépenses d'équipement		264 391,94	291 449,55	291 449,55
16	Emprunts et dettes assimilées	23 758,73	24 692,45	24 692,45
1641	Emprunts en euros	23 758,73	24 692,45	24 692,45
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		26 758,73	24 692,45	24 692,45
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		291 150,67	316 142,00	316 142,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	63 858,00	63 858,00	63 858,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	63 858,00	63 858,00	63 858,00
13913	Départements	7 363,00	7 363,00	7 363,00
13917	Budget communautaire et fonds structurels	24 812,00	24 812,00	24 812,00
13918	Autres	31 683,00	31 683,00	31 683,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		63 858,00	63 858,00	63 858,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		355 008,67	380 000,00	380 000,00

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	380 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR PREFECTURE

024-252402284-20200110-D210012020-DE

Regu le 15/01/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		206 604,36	206 604,36
1641	Emprunts en euros		206 604,36	206 604,36
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport (dont remise en état)		5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			211 604,36	211 604,36
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
1064	Réserves réglementées		0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			211 604,36	211 604,36
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	165 252,45	168 395,64	168 395,64
28128	Autres terrains	164,00	164,00	164,00
28138	Autres constructions	98 375,64	95 687,73	95 687,73
28154	Matériel industriel	35 427,30	41 112,00	41 112,00
28182	Matériel de transport	31 285,51	31 431,91	31 431,91
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		165 252,45	168 395,64	168 395,64
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		165 252,45	168 395,64	168 395,64
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		165 252,45	380 000,00	380 000,00

+

RESTES A REALISER 2019 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	380 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B4-1-1-000 AR PREFECTURE

024-252402284-20200110-D210012020-DE

Regu le 15/01/2020

SICTOM DU PERIGORD NOIR - 24 - SPIC PERIGORD NOIR ENVIRONNEMENT

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Possibilité de remboursement anticipé partiel C/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)			Profil d'amortissement (7)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
16 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					283 039,98								
16.1 Emprunts en euros (total)					283 039,98								
2000200/NL	CAISSE D'EPARGNE	24/05/2007		24/05/2008	283 039,98 F			3.93	3.93	A	X	N	A-1
Total général					283 039,98								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			IC/NE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		50 355,41					24 692,45	1 978,97	0,00	607,93
164-1 Emprunts en euros (total)		0,00		50 355,41					24 692,45	1 978,97	0,00	607,93
206 0200/NL	N	0,00		50 355,41	1,33	F	3,93		24 692,45	1 978,97	0,00	607,93
Total général		0,00		50 355,41					24 692,45	1 978,97	0,00	607,93

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A1.4

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 100,00% 50 355,41					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retraçait le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		88 550,45	88 550,45
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		24 692,45	24 692,45
1641	Emprunts en euros	24 692,45	24 692,45
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		63 858,00	63 858,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	63 858,00	63 858,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	88 550,45	0,00	D001 0,00	88 550,45

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

D111000

AR PREFECTURE

024-252402284-20200110-D210012020-DE
Regu le 15/01/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		168 395,64	168 395,64
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		168 395,64	168 395,64
28128	Autres terrains	164,00	164,00
28138	Autres constructions	95 687,73	95 687,73
28154	Matériel industriel	41 112,00	41 112,00
28182	Matériel de transport	31 431,91	31 431,91
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	168 395,64	0,00	0,00	0,00	168 395,64

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 88 550,45
Ressources propres disponibles	IV 168 395,64
Solde	V = IV - II (6) + 79 845,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

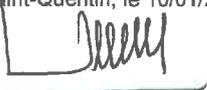
AR PREFECTURE

024-252402284-20200110-D210012020-DE
Regu le 15/01/2020

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Présenté par le Président,
A Marcillac-Saint-Quentin, le 10/01/2020
Le Président,



Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Marcillac-Saint-Quentin, le 10/01/2020

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 120
Nombre de membres présents : 62
Nombre de suffrages exprimés : 65
VOTES : Pour : 65
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 15/12/2019



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/01/2020, et de la publication le 15/01/2020

A Marcillac-Saint-Quentin, le 15/01/2020
AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D21001202
Recu le 15/01/2020



SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.13	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.15	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.16	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.17	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.18	D - Arrêté et signatures	X	

AR PREFECTURE

04-1350002284-20200110-D210012020-DE

Regu le 15/01/2020

AR PREFECTURE

024-252402284-20200110-D210012020-DE
Regu le 15/01/2020